

A l'Eure de Jouy



"A L'Eure de Jouy" n° 69 Septembre 2011

JOUY SANS EAU, JOUY SOUS L'EAU

Deux événements majeurs ont bouleversé la tranquillité de notre commune à quelques jours d'intervalles. Dans la nuit du 30 au 31 août dernier, notre village s'est retrouvé sans eau. Les habitants du quartier de la Dalonne ont été les premiers à en subir les désagréments. Que s'est-il passé ? Une conjonction de facteurs en est la cause. Tout a commencé par un dysfonctionnement d'une électrovanne située sur la canalisation principale. Le système d'alerte n'a pas fonctionné. L'eau a cessé d'être envoyée vers notre château d'eau ce qui a provoqué la mise en sécurité du surpresseur alimentant la Dalonne. Ceci explique que les habitants du village ont pu, par le simple phénomène de gravité, bénéficier d'un mince filet d'eau, le temps que tous les bassins se vident. Concours de circonstance, le détecteur de niveau est lui aussi tombé en panne.

Aggravation des faits, vraisemblablement dans la même nuit, un ancien relais électrique à proximité du point de captage d'eau a été vandalisé, son transformateur démonté, et de l'huile déversée au sol entraînant sur l'ordre de l'ARS (Agence Régionale de Santé), l'interdiction de consommer l'eau pompée et l'engagement d'une procédure de désinfection.

La situation a, évidemment, été prise très au sérieux par les élus et le personnel communal. Malgré l'intervention du syndicat de pompage, la remise en eau s'est effectuée en fin de journée. Durant toute cette période, nous avons assuré une permanence téléphonique, y compris le midi où la mairie est restée ouverte, répondu à plus de cent appels. Une information personnalisée a été donnée aux personnes âgées ou en difficulté*. Pour le reste, nous avons communiqué par affichage, et passage de voiture sonorisée. La distribution de bouteilles d'eau (provenant de Chartres Métropole) et la délivrance d'eau non potable (provenant de la mairie de Saint-Prest) a débuté sur le parking de la mairie à partir de 19 heures. Nous remercions encore tous les habitants, qui face à cette défaillance technique, ont fait preuve de tolérance et de gentillesse. Nos remerciements vont également vers les équipes de la DDT, de la préfecture, de Chartres Métropole, de l'ARS, du Syndicat de Pompage de Soulaire et de la mairie de Saint-Prest.

Moins gênant, a priori, mais très spectaculaire. Samedi 3 septembre, nous avons essuyé un orage d'une rare violence. Sur l'avenue de Chardon, la rue de Saussaye, des branches ont envahi les routes. Grâce à la rapidité de tous, habitants, élus, personnel communal, les chaussées ont été vite nettoyées. La situation demeure toujours préoccupante dans ce genre de situation à cause des ruissellements. C'est le cas sur la route de Gasville, et principalement rue des Vaux-Roussins, où la chaussée est en mauvais état. La commune a réalisé des travaux d'étanchéité dès le 12 septembre.

P.Martin

*La solidarité dans ces circonstances est primordiale, n'hésitez pas à nous communiquer au 02.3718.05.85 les noms de personnes âgées, ou handicapées qui n'auraient pas été prévenues.



CONCERT GRATUIT LE 9 OCTOBRE

Sous la baguette de René Castelain, l'orchestre d'Harmonie de la ville de Chartres et le cœur Jubilate (dirigé par Mme Marie-Thérèse Renoult) se produiront en notre église le dimanche 9 octobre à 16h. Pas moins de 50 musiciens et 40 choristes participeront à ce concert exceptionnel. Au programme :

Alleluia de Randall. Thompson

Jubilata de Jacob de Hann

Miss Katharina de Jacob. de Hann

Un rendez-vous musical à ne pas manquer.



A l'Eure de Jouy

Impression : Topp Imprimerie • Gallardon 28320
www.toppimprimerie.com



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Direction de la publication : Christian PAUL-LOUBIERE

Conception : Corinne BERTHELOT, Pascal MARTIN

Ont participé à ce numéro : Jean-Paul BOURDILIAU, Christelle BRAZY, Sophie JALENCQUES, Isabelle DELISLE-MARTIN, Brigitte MOREAU, Pascal MARTIN, Pascal PARENT, Christian PAUL-LOUBIERE, Jean SEIGNEURY, Solange THOUZEAU, Josette UEBERSCHLAG, Crédit photographique couverture : Pascal MARTIN

Impression : Top Imprimerie

EDITO DU MAIRE

Edito



Chers amis de Jouy

Comme programmé, la rentrée coïncide avec l'achèvement de la 1^{ère} phase des **travaux d'aménagement du centre-bourg**. Ainsi que j'ai pu l'expliquer lors d'une réunion publique, la mise en valeur de notre coeur de village, la régulation de l'offre de stationnement et le parcours facilité des piétons ne pourront que bénéficier aux commerces si précieux à la vie quotidienne des Joviens. La réduction de la vitesse des véhicules automobiles, imposée par la "zone 30km/h" et le nouveau dessin de la rue du village depuis le pont de l'Eure, assurera désormais une pleine sécurité aux piétons. Cet aménagement se poursuivra l'an prochain pour faire le lien avec le cabinet médical dont l'environnement a beaucoup changé.

A Lambouray, les passerelles vont être soumises à une lourde réfection durant six semaines, le cheminement des promeneurs y sera donc empêché durant cette période.

La commune vient d'acquérir l'ancien moulin minutieusement restauré il y a dix ans en salle d'exposition et de manifestations culturelles. Nombre d'entre vous craignaient qu'il ne soit vendu à un particulier et transformé en maison d'habitation. Grâce à la générosité du vendeur qui a accepté une réduction conséquente du prix, le patrimoine communal se trouve enrichi d'une très belle bâtisse située dans un lieu privilégié, partie prenante de notre histoire locale. Sa location pour des

séminaires d'entreprises ou des fêtes de famille devra assurer, par les recettes qu'elle générera, l'équilibre financier du bien tant en investissement qu'en fonctionnement. Les impôts locaux n'ont pas vocation à payer cet immeuble. Par ailleurs les associations de Jouy pourront en disposer dans des créneaux qu'il reste à déterminer. Nous avons voté en conseil municipal un règlement portant sur le bon usage des lieux pour le respect de l'immeuble et du voisinage. Il vaut engagement contractuel pour l'utilisateur.

La **procédure d'élaboration de notre Plan Local d'urbanisme** aborde l'enquête publique. Pendant une période d'un mois, elle permet à chacun de rencontrer le commissaire enquêteur afin d'obtenir des informations et déposer des observations. Soyez vigilants et n'hésitez pas à vous rendre à la mairie pour mieux connaître ce projet. Il s'agit d'un document d'urbanisme majeur qui conditionne le droit à construire au plan local et définit globalement le destin de notre village à moyen terme.

Depuis le 1^{er} janvier, la communauté de communes de l'Orée de Chartres a disparu pour rejoindre, avec les 16 villages qui la composaient, **l'agglomération "Chartres métropole"**. Ce rassemblement des communes au sein d'entités géographiquement plus cohérentes autour d'une ville centre a été voulu par l'Etat. Nous avons opéré ce choix en plein consensus avec les autres communes. En 2012 cette situation nous aurait été imposée en application de la loi du 16 décembre 2010 qui donne aux préfets des pouvoirs renforcés en la matière...

Jouy, qui demeure une commune à part entière, y trouve beaucoup d'avantages. Grâce à sa dimension, Chartres métropole forte de ses moyens humains, techniques et financiers nous permettra de relever les grands défis qui s'annoncent où la solidarité doit jouer à plein. La mutualisation sera source de rendement et d'économie pour gérer toujours mieux les grands services à la population dans le respect des normes où le principe de précaution et la protection de l'environnement sont toujours plus coûteux.

Pensons aux transports publics : la "carte jeune" est maintenue, allégeant les dépenses de rentrée des familles ; dès septembre, les personnes isolées, notamment les séniors, profiteront du "Transport à la demande" (vous trouverez les détails de ce nouveau service dans les pages de ce bulletin.

Les tarifs d'entrée à "l'Odysée" ont baissé pour les habitants de Jouy (mêmes tarifs que pour les Chartrains). Des lignes d'eau sont mises gratuitement à disposition des écoliers pour l'apprentissage de la natation. Leur transport sera assuré dans les mêmes conditions. Le centre de loisirs offre toujours ses activités pour les petits et les grands, notamment à Jouy. Comme je l'avais annoncé, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera réduite dès cette année. Ces services connaîtront des évolutions certaines dans les années à venir.

Les programmes de travaux ont été repris par l'agglomération : le complexe sportif sera achevé au printemps prochain, les extensions et rénovations des réseaux d'eaux usées et eau potable seront poursuivies.

Enfin un soutien financier, par le biais de la dotation de solidarité communautaire ou de fonds de concours, nous sera apporté par la nouvelle agglomération. Pour exemple, ces derniers compléteront le plan de financement des chantiers d'aménagement du centre bourg et des passerelles de Lambouray.

Nous aurons plus que jamais besoin de cette solidarité à l'approche de la politique de rigueur qu'impose l'état des finances publiques dans les mois qui viennent !

L'essentiel, et j'y veillerai comme 1^{er} vice président de l'agglomération, est que "Chartres Métropole" assure une gouvernance au bénéfice de tous mais qui soit respectueuse des identités, tant rurale qu'urbaine, qui jalonnent son territoire. Un territoire solidaire où Jouy restera Jouy.

Alors bonne rentrée à toutes et à tous !

Votre maire, Christian PAUL-LOUBIERE

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME



Présentation en séance publique du PLU le 7 juin dernier. La question de l'aménagement du centre bourg également abordée (cf. page ci-contre) avait motivé de venue de nombreux Joviens

Le PLU ou Plan Local d'Urbanisme se définit en deux phases principales. La première est relative au diagnostic. Elle permet d'effectuer un état des lieux de la commune concernant différents aspects : habitat, économie, social, patrimoine, agriculture, environnement, ... La seconde, le PADD ou le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, a pour vocation d'exposer les objectifs de développement et d'aménagement de la commune, dans le respect des équilibres entre toutes ses composantes. Il doit traduire les orientations municipales en matière d'aménagement pour les dix ans à venir. Les principes mis en avant par le code de l'urbanisme pour l'élaboration du PADD sont le maintien (ou la recherche) des grands équilibres et la prise en compte des objectifs de développement par :

- la diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale dans l'habitat de manière à répondre aux besoins actuels ou futurs en tenant compte en particulier de l'équilibre entre emploi et habitat et en prenant en compte les moyens de transport et de gestion des eaux,
- l'utilisation économe et maîtrisée des espaces naturels et urbains,
- la maîtrise des besoins en déplacements,
- la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol des écosystèmes, des espaces verts, des sites et paysages naturels ou urbains, la réduction des nuisances sonores,
- la sauvegarde des ensembles urbains remarquables et du patrimoine bâti,
- la prévention des risques prévisibles naturels ou technologiques, des pollutions et des nuisances.

Le projet a été présenté en séance publique le 7 juin dernier. Par délibération en date du 29 juin 2011, le conseil municipal a arrêté le projet de plan local d'urbanisme de Jouy.

Début Juillet, les dossiers ont été transmis pour avis aux personnes publiques associées, aux Etablissements Public de Coopération Intercommunale et aux communes limitrophes de Jouy, qui ont trois mois pour émettre des observations.

Une enquête publique se déroulera du **lundi 15 octobre au mercredi 16 novembre 2011** inclus.

A cette occasion, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie de JOUY (Eure-et-Loir). Ils seront consultables aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Tout au long de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'attention du Commissaire Enquêteur, enquête publique sur le projet de PLU, Mairie de JOUY, place de l'Eglise, 28300 JOUY.

Néanmoins, il est vivement recommandé de rencontrer le commissaire enquêteur M. Dominique Forteau lors de ses permanences en mairie : **samedi 15/10 de 9 h 30 à 11h45 ; vendredi 21/10 de 15h00 à 18 h 00 ; samedi 5/11 de 9h30 à 11h45; le mercredi 16/11 de 9h30 à 11h45.** A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables en Mairie. Après examen des remarques émises lors de l'enquête publique et proposition de modifications si nécessaire, le Plan Local d'Urbanisme sera soumis pour approbation au Conseil Municipal en fin d'année.

AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

Centre
bourg

DIFFICILE voire impossible de ne pas être informé des travaux concernant l'aménagement du centre bourg. Durant tout l'été, la première phase a été réalisée. Rappelons que le projet comporte quatre tranches de travaux qui seront échelonnés d'ici à 2014.

- La 1^{ère} tranche concerne la rue Jean-Pierre Glin, la rue du Village. Les travaux ont débuté fin juin pour se terminer début septembre, de façon à troubler le moins possible la vie du village en cette période estivale et à garantir l'exploitation des commerces.

Le montant estimé des dépenses HT s'élevait à 141 760 euros, le coût actualisé est de 139 104 euros.

Deux subventions sont apportées par le département : FDAIC opération de sécurité : 33 953 euros et FDAIC travaux de voirie RD19 : 14 219 euros. Une contribution de Chartres Métropole, qui pourra atteindre 46 000 euros, complètera ce financement.

Les autres tranches seront réalisées courant 2012, 2013, 2014.

- La 2^e tranche concerne la place de l'église et la Place Saint Georges. Son coût, suivant l'avant projet sommaire, est estimé à 236 410 euros HT.

- La 3^e tranche portera sur la place du 21 octobre 1870. La dépense, toujours suivant l'avant projet sommaire, est estimée à 41 975 euros HT.

- Enfin la 4^e tranche aura trait au Square Lenoir, pour un montant évalué à 21 550 euros HT.

Lors de la présentation publique du PLU du 7 juin dernier, de nombreuses personnes étaient venues pour discuter de cet aménagement qui a fait l'objet d'un large débat dans cette période.

La démarche relative à ces travaux a été motivée par le souci de rendre notre village plus attrayant, plus accessible et plus sécurisant.



En effet, plutôt que de dédier notre espace de vie au "tout automobile", nous avons voulu privilégier le cheminement des piétons, qu'ils soient seniors, parents, enfants, en leur assurant confort et sécurité. Chacun constatera que les travaux réalisés pour le moment vont dans ce sens. Vous êtes déjà nombreux à apprécier ces aménagements. Nous avons souhaité conserver nos espaces verts et donner une vraie accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Ainsi, outre les effets d'une zone 30 qui rend les piétons prioritaires, la vitesse des véhicules sera limitée naturellement par la réduction et la déviation des voies de circulation, et là aussi, les premiers effets se font sentir. On peut déjà constater comment les trottoirs ont été élargis, dotés d'un revêtement et donc plus faciles à pratiquer. Et au terme de ce projet, ils seront continus, de part et d'autre de l'axe principal, assurant ainsi un lien aisé entre tous les lieux de vie.

Par ailleurs, l'exploitation des commerces sera garantie par la facilité d'accès et par le maintien des places de stationnements règlementaires, en nombre identique à celui d'aujourd'hui. C'est pourquoi, notre rôle est

aussi de communiquer, de rassurer et de répondre aux questions de tous.

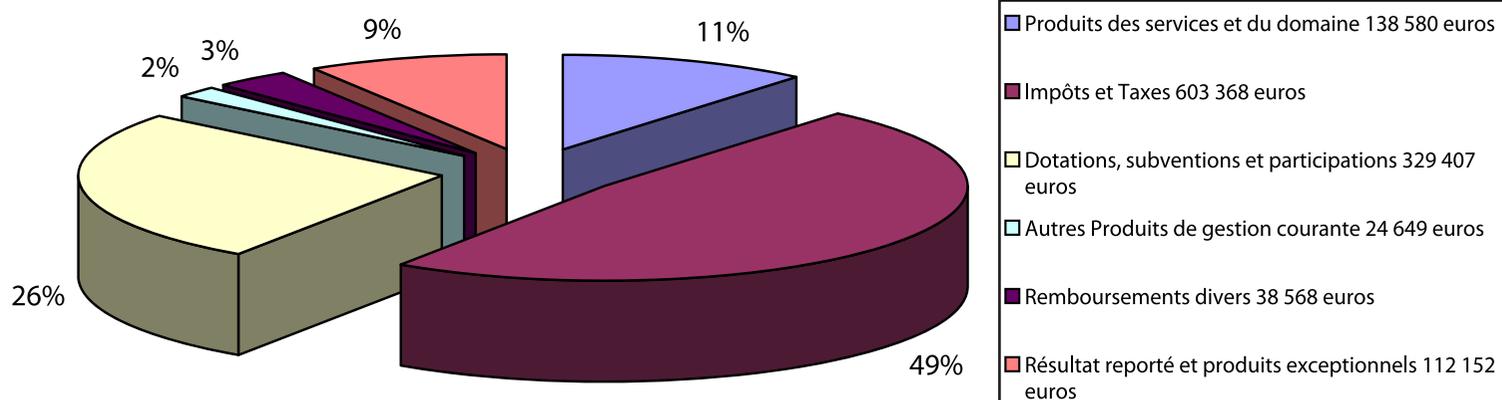
Cette réalisation préserve les grands espaces afin d'une part de faciliter la rotation du car de ramassage scolaire et des camions de livraisons, mais également l'organisation des festivités et cérémonies qui ponctuent notre vie communale tout au long de l'année.



COMPTE ADMINISTRATIF

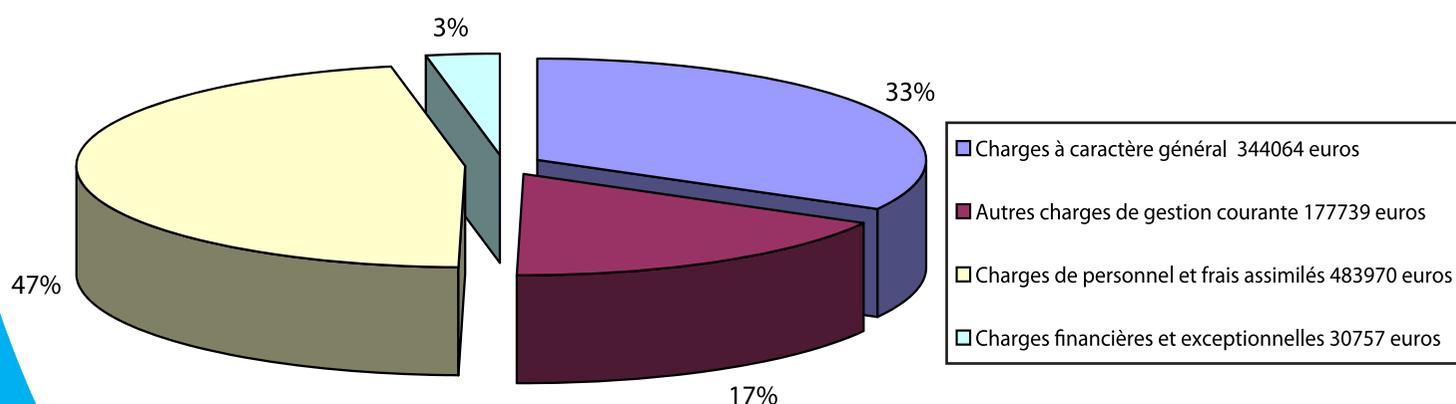
Recettes de fonctionnement compte administratif 2010

Total : 1 246 724 euros



Dépenses de fonctionnement compte administratif 2010

Total : 1 036 530 euros



Budget commune :

Opérations en cours 2010 (PLU, travaux de voirie ...)

Restes à réaliser en dépenses : 50 001 euros

Restes à réaliser en recettes : 19 017 euros

Programme de travaux 2011

- Aménagement du centre bourg 1^{ère} tranche (voir rappel plan de financement page 5)

- Remplacement des passerelles du Moulin de Lambouray : 29 000 euros

Fonds de concours demandé auprès Chartres Métropole : 12 000 euros

Réserve Parlementaire : 5 000 euros

- Menuiseries école 3^e tranche pour 6 000 euros

- Acquisition du Moulin de Lambouray : 535 000 euros financement par emprunt Caisse d'Épargne

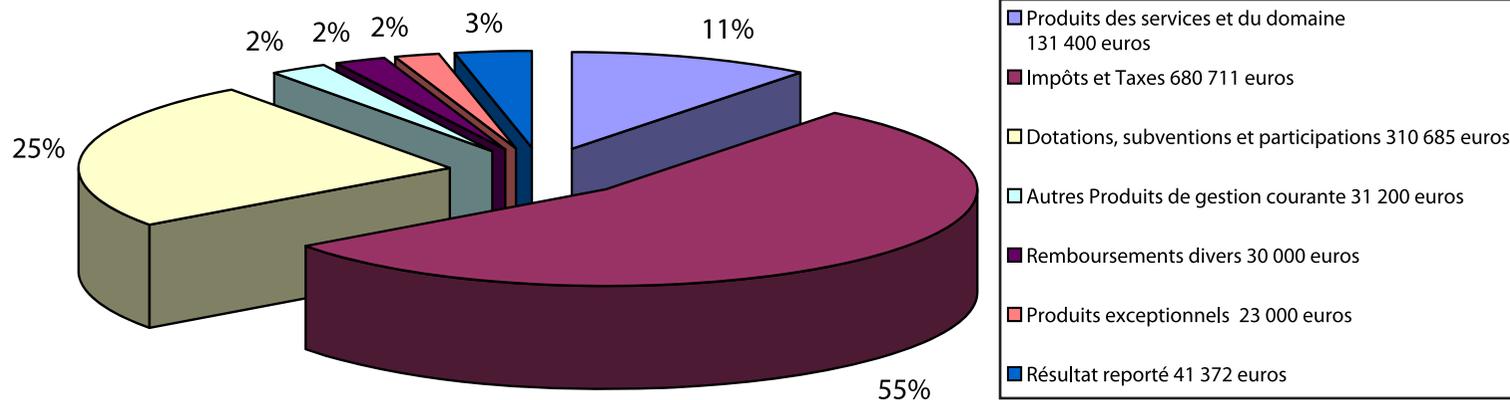
Budget commune section investissement voté en équilibre en dépenses et en recettes 1 036 598 euros

LE BUDGET

Finances

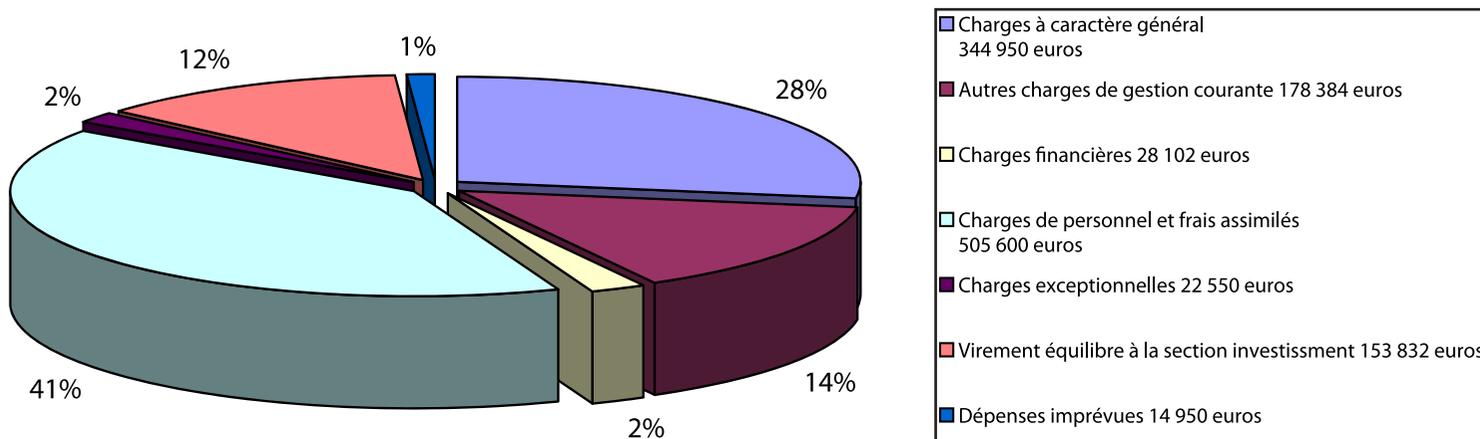
Recettes de fonctionnement budget 2011

Total : 1 248 368 euros



Dépenses de fonctionnement budget 2011

Total : 1 248 368 euros



Budgets annexes

Budget assainissement

Programme en cours 2010 : travaux à la station d'épuration et travaux d'extension du réseau eaux usées tranche 2010

Restes à réaliser dépenses : 64 125 euros. Restes à réaliser recettes : 13 049 euros

Dépenses d'investissement inscrites au BP2011

- part études de la maîtrise d'œuvre concernant les travaux d'extension du réseau eaux usées tranche 2011/2012 (Rue Saint Rémy, Rue de Picdais, Rue du Clos Blin, Avenue de Chardon 1^{ère} partie). Montant 10 500 euros HT

- Branchement Rue Charles Launay : 2 300 euros HT

Budget assainissement section investissement voté en équilibre en dépenses et en recettes à 133 452 euros

Budget eau

Programme en cours 2010 : travaux de renforcement du réseau eau potable tranche 2010

Restes à réaliser dépenses : 42 746 euros Restes à réaliser recettes : néant

Dépenses d'investissement inscrites au BP2011

- part études de la maîtrise d'œuvre concernant les travaux de renforcement du réseau eau potable tranche 2011/2012 (Rue Saint Rémy, Rue de Picdais, Rue du Clos Blin, Avenue de Chardon 1^{ère} partie). Montant 6000 euros HT

- Remplacement d'un branchement plomb : 3000 euros HT

Budget eau section investissement voté en équilibre en dépenses et en recettes à 100 970 euros

Scolaire

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Madame Liliane Monnier (ATSEM) vient de faire valoir ses droits à la retraite. Après une carrière dans le privé, elle a intégré notre école en 1989. Pendant, ces 22 années de dévouement, elle en aura connu des bambins, nettoyé "des accidents", soigné des bobos et réconforté des petits en pleurs notamment les jours de rentrée. Si elle n'oubliera pas de sitôt tous ces moments passés dans notre école, nul doute que les enfants ne l'oublieront pas non plus. Très bonne retraite Liliane !



Avant la rentrée, les services techniques de la commune ont été mobilisés pour effectuer différents travaux de réfection et d'amélioration de notre école. Au programme : travaux de peinture et d'entretien divers, vérification des jeux, mise en conformité de certains équipements. Nos agents ont également réalisé un passage en pavés autobloquants devant le petit chalet de la maternelle. Par ailleurs, comme tous les ans, une entreprise de nettoyage spécialisée est intervenue pour décaper et cirer les sols.



Dernier jour de classe, pique-nique au restaurant scolaire et distribution des prix. Des moments attendus.

Activités de l'APE

• Soirée tout schuss

Tout schuss sur la piste de Jouy, puisque près de 120 personnes ont participé à la soirée dansante organisée par les APETtes de Jouy.

• Muguet

Emballage nocturne et vente matinale de Muguet le 1er mai, où bon nombre de joviens se sont précipités !

• Spectacle Le cirque en équilibre

Les 8 classes ont assisté le 26 mai 2011, en 2 sessions, au spectacle de la troupe Le Cirque en Equilibre, partenaire du projet cirque en 2008.

L'Odyssée

Les enfants peuvent de nouveau profiter de la piscine. Jusqu'au 16 décembre, cela concerne les classes de grande section CP et CE1. L'entrée ainsi que le transport sont entièrement à la charge de Chartres Métropole.

Les effectifs de la rentrée

Cette année notre école accueille 212 élèves qui se répartissent de la façon suivante :

Classe de petite section de Mme Nadine Jolivet 31PS

Atsem : Mme Véronique Pira

Classe de petite et moyenne section de Mme Corinne Marais 10 PS – 15 MS

Atsem : Mme Dominique Lechat

Classe de moyenne et grande section de Madame Agnès Chau 10 MS 28 GS

Atsem : Melle Camille Giraud

Classe de CP de Mme Sylvie Lahourcade 26 CP

Classe de CP – CE1 de M. Ludovic Henri 26 CE1

Classe de CE1 – CE2 de Mme Sandrine Le Siciellour 4 CE1 – 19 CE2

Classe de CE2 – CM1 de Mlle Catherine Bernardi 7 CE2 – 19 CM1

Classe de CM1 – CM2 de Mme Isabelle Seguin 4 CM1 – 23 CM2



Jour de rentrée - Effervescence dans la cour !

BIBLIOTHÈQUE

Culture

La BIBLIOTHEQUE de Jouy est ouverte à tous les Joviens ainsi qu'aux lecteurs "hors commune". Parlez-en autour de vous !

Un grand choix est proposé, des nouveautés connues et d'autres dont on parle moins et qui réservent des surprises.

Si les horaires ne vous conviennent pas, contactez la responsable Solange CHAVIGNY au 02 37 22 21 01.

Horaires : lundi de 16 h 30 à 18 h, mercredi et samedi de 11 h à 12 h.

Tarifs pour une année et pour 4 livres à chaque visite : 4,50 euros pour les jeunes jusqu'à 18 ans, 7,50 euros pour les adultes, 9,50 euros pour les adultes hors commune.

Voici la liste des derniers achats : La fille de papier de Guillaume MUSSO, Asmara et les causes perdues de J.Christophe RUFIN, Marie-Blanche de Jim FERGUS, Les Silences de Rose TREMAIN, La solitude du vainqueur de Paulo COELHO, Zona frigida d'Anne B.RAGDE, Fugue d'Anne DELA-FLOTTE, Purge de Sofi OKSANEN, Les trois saisons de la rage de Victor COHEN HADRIA, La couleur des sentiments de Kathryn STOCKETT, Les témoins de la mariée de Didier VAN CAUWELAERT, Un long chemin vers la liberté de Nelson MANDELA, Le quai de Ouistreham de Florence AUBENAS, Même le silence a une fin d'Ingrid BETANCOURT, Un ticket pour l'enfer de Laurent BOTTI, Les visages de Jesse KELLERMAN, Hypothermie d'Arnaldur INDRIDASON ... et de nombreux autres à consulter sur place !

Pour les enfants, impossible de faire une liste. Le choix est important, dans tous les domaines. Ils savent ce qu'ils veulent et fouillent dans les rayons pour trouver selon leurs goûts et leurs envies : albums, BD, documentaires ou livres pour s'amuser...



Coup de coeur de la bibliothécaire :

"Venir au monde" de Margaret MAZZANTINI - "L'homme inquiet" de Henning MANKELL

CLUB DES ANCIENS

Un jeudi de chaque mois, rendez-vous du Club pour passer une bonne journée autour d'un repas, soit à la salle des fêtes, soit au restaurant, agrémenté de danses, de chants et d'un loto.

En complément, des sorties sont organisées : à Paris, Chambord, des concerts, cochon grillé et spectacles.

Nous invitons les Joviennes et les Joviens à venir nous rejoindre dès 60 ans pour passer des moments agréables.

La présidente : Claudette LEPRINCE, 02.37.22.34.36 ; la secrétaire : Pierrette MULOT, 02.37.22.26.23 ; la trésorière : Josseline GUILLEMIN, 02.37.22.21.63.



Visite surprise du Père Noël
lors du repas de fin d'année !



Après un bon repas,
valse, musette, tango...

Musique

ESPACE MUSICAL

Saison musicale 2010/2011

Vendredi 19 novembre 2010 - 20h30 :

"Soirée Cabaret" Moulin de Lambouray

ERIC BOUVELLE QUARTET Accordéon, guitare, basse, chant

C'est le "Coup de cœur" de nos soirées cabaret. Deuxième prestation d'Eric Bouvelle au Moulin et toujours autant de succès auprès du public. C'est avec un énorme talent qu'il a interprété des airs très variés issus de répertoires divers : du Swing manouche (avec les incontournables Swing 42, Minor Swing, Nuage de Django Reinhardt), en passant par les valse Jazz (Balajo, la Sorcière de Jo Privat), puis des compositions personnelles. L'atout charme de la soirée fut la prestation de Sandra Bouvelle qui interpréta pour le plus grand plaisir de tous quelques standards de la chanson française (La foule, Milord, Que reste t'il de nos amours...).



Vendredi 17 décembre 2010 - 20h30 "Soirée Gospel" Eglise de JOUY SOUL GOSPEL, trois chanteurs, piano et orgue Hammond

Trois voix exceptionnelles, qui nous ont ouvert les portes du Gospel des églises noires américaines accompagnées au piano par Jan Strümke (aussi chanteur Baryton) et notre ami Stéfan Patry à l'orgue Hammond.

Ce qui fait la richesse de cette formation, c'est l'apport culturel amené par chacun : un pianiste allemand, des chanteurs d'origine antillaise. Des Caraïbes à l'Europe, toute une palette de sensibilités ! Stéfan Patry et Soul Gospel ont choisi l'église de Jouy pour faire l'enregistrement d'un CD et DVD qui sortira avant la fin de l'année.

Un concert aura certainement lieu à la rentrée pour la sortie

du DVD et CD du groupe.

Samedi 12 février 2011. 19 h 30 : "Soirée Années 80" Salle des fêtes de JOUY avec l'orchestre "BLOC' NOT"

Repas Dansant. Soirée très conviviale où chacun a pu danser sur les airs très connus des années 80.

Samedi 19 mars 2011, 20 h 30, Moulin de Lambouray: "Soirée cabaret "

Concert dans le cadre du "17è Festival Jazz de Mars" avec " Florence Fourcade Quartet " Le violon qui chante

FLORENCE FOURCADE, violon et chant ; VITTORIO SILVESTRI, guitare ; THIERRY LUTZ, batterie ; HUBERT ROUSSELET, contrebasse.

Une présence scénique et un swing redoutable, une violoniste qui joue et chante en même temps, qui scatte de folles improvisations, sur les plus belles chansons françaises, les grands standards de jazz, entre Cole Porter, Django, Grappelli, Brassens, Nougaro et ses propres compositions. Un jazz festif, heureux et d'une rare qualité...le public a apprécié.



Dimanche 10 avril 2011, salle des fêtes de Jouy : Concert gratuit des élèves

Réunion annuelle où chacun a pu constater les progrès réalisés par les élèves qui ont tous interprété un morceau. Il faut noter le travail effectué par les musiciens de l'orchestre de l'EMJ composé d'élèves et d'adultes musiciens (parents ou autres) qui ont un grand plaisir à jouer ensemble. Les répétitions ont lieu tous les 15 jours le mercredi soir. Ainsi accordéons, claviers, hautbois et saxophone se côtoient dans un répertoire varié.

Avis aux musiciens amateurs de Jouy qui désirent se joindre au groupe !

DE JOUY

Musique

Et pour clore agréablement cette journée un cocktail fut offert aux membres de l'association.

Samedi 21 mai 2011. 20 h 45 : Moulin de Lambouray avec "DOODLIN"

Swing vocal jazzy, Doodlin' nous a transporté dans les années 1920 à 1950 dans la pure tradition des formations américaines.

Evelyne SORAY, Véréne FAY et Emmanuelle RIVAULT, également guitariste, nous ont étonné par leur swing. Elles étaient accompagnées par Pierre Cammas (piano), Gérard Maurin (contrebasse), Michael SANTANASTASIO (batterie) et Michel BARROT (trompette). Ces filles irrésistibles et ces musiciens complices venus d'Avignon nous ont offert un concert plein de délicatesse, de justesse musicale et de fraîcheur, le tout enveloppé dans une rythmique à nous décoller du siège !



Samedi 2 Juillet 2011, à 11 h 45 : Concert de fin d'année des élèves, cour de la mairie à JOUY.

L'orchestre de l'EMJ a fait sa " Fête de la musique " dans la cour de la mairie à JOUY en interprétant durant 1 heure différents morceaux en passant du classique au jazz.

Après le concert un cocktail maison " Soleil, musique, bonne humeur, convivialité " fut offert dans le jardin de la mairie à toutes les personnes présentes. Un moment fort agréable, apprécié par tous.

Rendez-vous à la rentrée pour d'autres rencontres musicales.

Prochains rendez-vous de la rentrée
Jeudi 20 octobre 2011 : Assemblée générale

Vendredi 18 novembre 2011 : Récital "Piano, violon et voix"
Moulin de Lambouray avec "Vincent Le Texier"

Vincent Le Texier est un chanteur d'opéra baryton-basse qui se produit sur les plus grandes scènes internationales. Accompagné par le piano et sa femme au violon il interprètera des œuvres de Schubert, Strauss. Vous pourrez aussi entendre la Sonate pour violon et piano K454 de Mozart et la Sonate pour violon et piano de Janacek.

- **Une nouveauté !**

Une rencontre pédagogique avec Vincent Le Texier aura lieu le matin même au Moulin de Lambouray avec les enfants de l'école primaire de Jouy avec une présentation du chant et de l'opéra.

- **Enseignement musical**

L'Espace Musical de Jouy est ouvert à tous, enfants et adultes, avec un enseignement varié : accordéon, piano et solfège en cours particuliers et d'Eveil musical pour les 3-6 ans.

Pour la rentrée 2011 un cour particulier d'essai vous est offert ! • **Renseignements et inscriptions :**

Espace Musical de Jouy, 30 rue du Bout aux Anglois 28300 Jouy
06 13 11 43 45 ou 02 37 36 14 60

Retrouvez toute l'actualité musicale de l'Espace Musical de JOUY sur : <http://espace-musical.perso.sfr.fr>

CDF

COMITÉ DES FÊTES



• La Fête de la Saint Georges : le 17 avril 2011

Ce 16^e vide-grenier a regroupé environ 90 exposants dont bon nombre d'habités maintenant ! Quant aux visiteurs, ils sont de plus en plus nombreux chaque année !...

Quelques 200 kg de frites ont eu raison des affamés de cette belle journée en plein air !
A l'année prochaine !



• Randonnée Pédestre : 15 mai 2011

Ils étaient 100 cette année, chaussures de marche aux pieds, à parcourir chemins et alentours ce dimanche ensoleillé. Ces joyeux marcheurs se sont séparés à la pause du matin : certains optant pour le trajet de 12km, d'autres pour celui de 18km. Rien de tel qu'un pot d'arrivée pour échanger et comparer les rougeurs ! A la demande générale, la prochaine randonnée se clôturera par un repas champêtre !



• Rallye Touristique Voiture : 19 juin 2011

15 équipes d'exception ont inauguré le rallye 2011 ! D'énigmes en énigmes, nous nous sommes retrouvés pour une étape sportive à Fontaine la Guyon, suivie d'une étape historique à Villebon où les attendait le couple royal, avant de faire une pause déjeuner, bien méritée, à Alluyes. La digestion s'est passée en douceur sur les barques à moteur de Bonneval. Quant au retour sur Jouy, il a été momentanément interrompu par un contrôle routier, aussi vrai que nature... Merci à tous pour votre bonne humeur et votre fidélité !

• Fête Nationale : 13 juillet 2011

C'est à nouveau illuminés que petits et grands sont partis du square Lenoir à 21h30 pour la retraite aux flambeaux, en direction de l'Etang de la Digue. Les conditions météo se sont maintenues et le spectacle d'étoiles artificielles a pu commencer, émerveillant les spectateurs venus nombreux.



• Fête Nationale : 14 juillet 2011

Après la revue des pompiers, ce sont près de 150 personnes qui sont venues partager le repas champêtre servi au Square Lenoir, suivi du traditionnel concours de boules.

C'est avec le même enthousiasme que nous organisons ces fêtes et sommes donc heureux de vous y compter nombreux !
D'avance merci de vous associer à nous pour continuer à faire souffler un vent champêtre et convivial sur notre commune.

Jean SEIGNEURY

• Dates à retenir fin 2011:

Intersociétés.
Beaujolois nouveau

TENNIS DE TABLE

Sports

ES JOUY/SAINT-PREST

La saison 2010/2011 s'est achevée sur d'excellents résultats.

Nous avons présenté 3 équipes en championnat départemental. Notre équipe première se maintient en D2. Nos deux autres équipes présentes en D3 obtiennent des classements honorables, et notamment notre équipe N°2 qui réalise la deuxième place. Elle perd sa première place lors de la dernière journée et donc la montée. Gage pour elle, l'année prochaine, de faire aussi bien, et même mieux.

En régional et après avoir passé les qualifications départementales, nos féminines réalisent encore de belles performances. Tout comme l'année passée, elles étaient présentes et obtiennent un bon classement.

L'arrivée de nouveaux joueurs a permis aussi une poursuite de notre dynamique. Leur intégration, au sein du club, s'est bien réalisée, à tel point que certains sont déjà devenus des éléments forts de notre structure.

Cette année, comme vous le savez peut être, notre lieu d'entraînement " le complexe sportif de JOUY " n'est plus accessible. Il est en cours de reconstruction. Les travaux doivent approximativement durer jusqu'au 1^{er} trimestre 2012. Dans l'attente, nous sommes désormais à SAINT PREST, place Jean Moulin, derrière la salle des fêtes.

N'étant que deux associations à partager ces locaux, nous pouvons vous proposer des jours et horaires d'entraînements adaptés. N'hésitez pas à nous contacter.

Je rappelle que le tennis de table peut être une option pour le bac. Cela permet de gagner quelques points et ce dans le plaisir de la pratique de ce sport. Nous accueillons régulièrement des jeunes dans ce cadre.

Vous pouvez aussi vous inscrire en famille ou avec des amis, les défis et les plaisirs n'en seront que plus grands.

Que ce soit pour la compétition ou les loisirs, nous vous accueillerons. Passez nous voir, même pour une séance d'entraînement. Testez-vous à la pratique du tennis de table.

Actuellement, nos compétitions s'effectuent le vendredi soir et notre entraînement le mercredi soir de 20H45 à 22H30.

La reprise s'est effectuée dès le mercredi 31 Aout. Pour information, l'inscription des équipes s'est terminée le 9 septembre et les premières compétitions commenceront le Vendredi 23 septembre, alors n'attendez pas même si nous prenons les inscriptions tout au long de l'année.

Contact: Pascal PARENT (02 37 22 39 36), Rachel SEIGNEURY (06 70 11 57 43)

Sportivement vôtre, Pascal PARENT

FOOT



L'été est terminé et le football pointe le bout de son nez... La saison a recommencé au stade par les U18 et l'UFOLEP dès le 22 août. Les U11 s'entraîneront à partir du mardi 6 septembre à 18h.

Vincent Priez et son équipe d'éducateurs vous accueilleront dès le mercredi 7 septembre à partir de 10h30 (garçons et filles nés à partir de 2006).

Pour plus d'informations, veuillez joindre M. Priez Vincent au 06.81.24.57.31, M Gonzalez Frédéric au 06.32.36.15.02 site du club : <http://www.esjouystprestfoot.com/>



LOISIRS CRÉATIFS JOVIENS



EXPO-VENTE Samedi 1er octobre 2011, de 10 heures à 18 heures, à la salle des fêtes de Jouy

Infos : 02.37.22.27.17 / 02.37.21.43.77

Sports

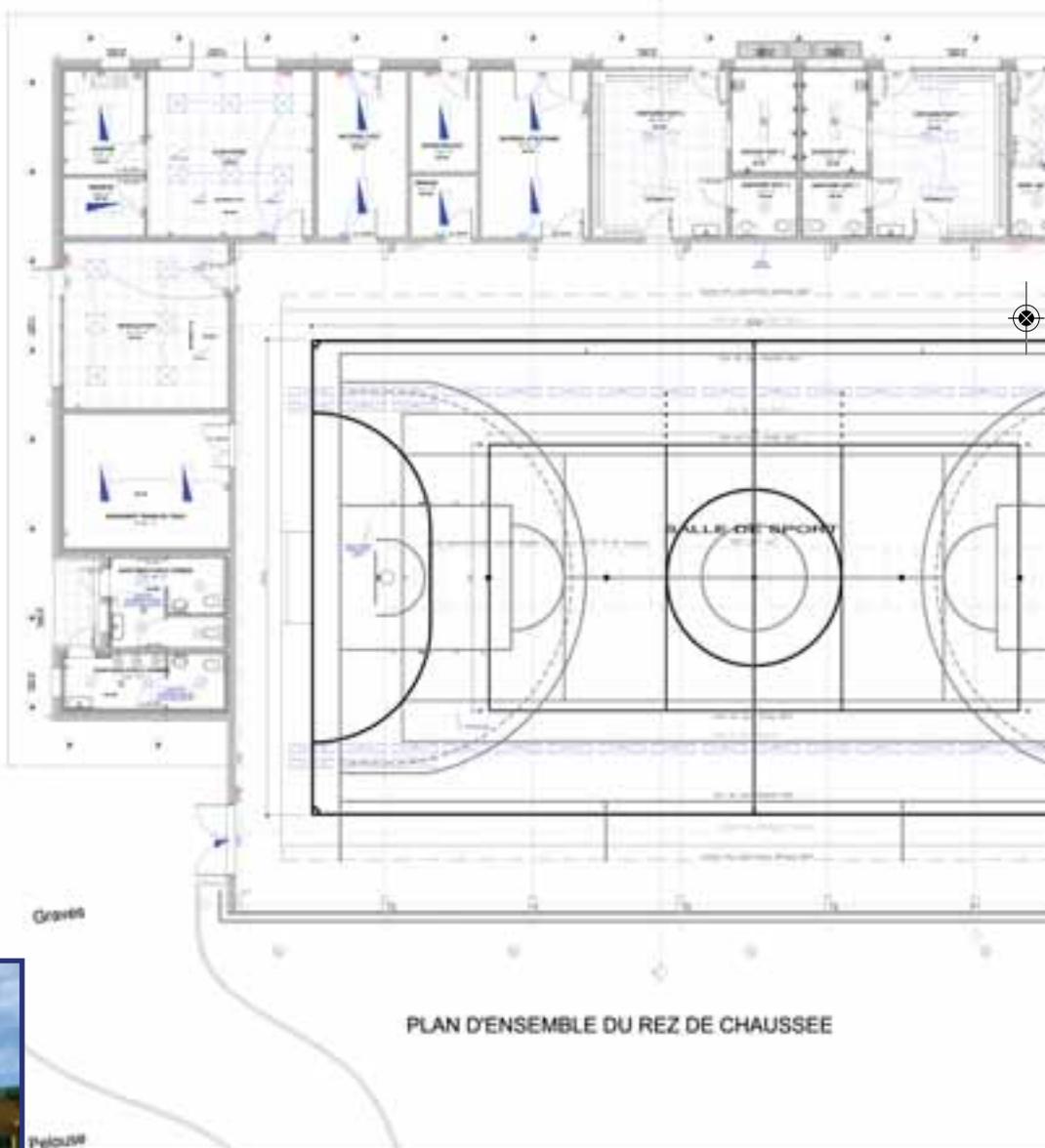
COMPLEXE SPORTIF

La décision de réaménager le complexe sportif de notre commune a été prise par l'Orée de Chartres, puisque les grands équipements dépendaient de sa compétence. Cette dernière a été transférée à Chartres Métropole dans le cadre des accords de "la grande aglo". La maîtrise d'œuvre du complexe sportif de Jouy est assurée par la société d'architecture Frédéric Gau.

Le coût d'opération est de 2 500 000 euros ttc.

Le permis de construire a été déposé le 11 mai 2010 et accepté le 12 juillet 2010.

Les travaux ont débuté en janvier 2011.

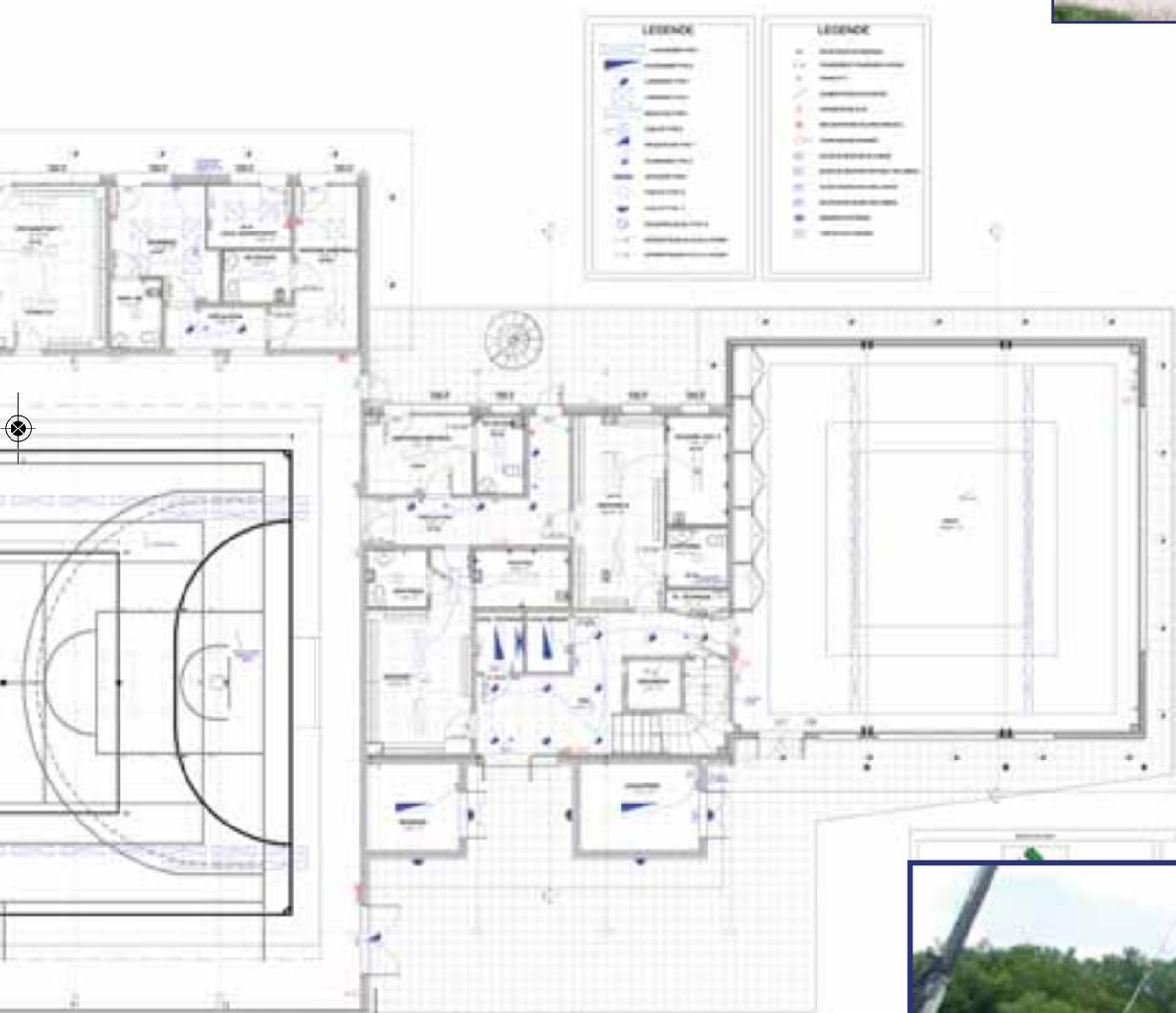


Le projet est composé de 15 lots représentant tous les corps d'état du bâtiment, il consiste en une rénovation de l'existant soit 525 m² et en une extension de 1 158 m² afin de créer un complexe pluridisciplinaire sur une surface totale de 1 683 m².

La composition du futur complexe sportif est la suivante :

- Un dojo de 182 m²
- Une salle de sport polyvalente de 787 m² avec local de rangement de 26 m², une salle de musculation de 32 m², deux blocs sanitaires
- 4 blocs vestiaires /douches, 2 vestiaires arbitres, locaux de rangement, un club house de 32 m², hall d'entrée, infirmerie, locaux d'entretien, chaufferie
- A l'étage, un logement de gardien et une salle de réunion

Les travaux devraient être achevés courant l'été 2012. Voici le plan de l'ensemble.



CABINET MÉDICAL

En présence de Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres, le cabinet médical a été inauguré le 25 juin dernier. Rappelons qu'il y a un peu plus d'un an, ce dernier ouvrait ses portes en lieu et place de l'ancien presbytère. L'opération a été menée par Eure et Loir Habitat, qui a acheté le local à la commune pour 150 000 euros et effectué d'importants travaux. Au rez-de-chaussée, deux cabinets médicaux distincts abritent les Docteurs Bertrant et Galliot. A l'étage se situe un appartement privé.

Lors de cette cérémonie Christian Paul-Loubière Maire de notre commune s'est félicité de l'aboutissement de ce projet, a remercié les partenaires et expliqué qu'avec la réfection des abords de l'église, la construction du restaurant scolaire, le cabinet médical constituait la toute première phase de l'aménagement du centre bourg.

Le Dr Galliot, par ailleurs président du Syndicat des Médecins d'Eure-et-Loir depuis 2004, a insisté sur la nécessité de tout faire afin de préserver la présence des professionnels de santé en milieu rural. Notre commune s'y emploie.



De gauche à droite : J.P. Gorges, G.Galliot, C.Paul-Loubière, B. Bertrand-Courdin, J. Cosson (Eure-et-Loir Habitat)

Profitez de cette page pour rappeler quelques renseignements utiles.

Médecins généralistes : Docteurs Brigitte Bertrand et Gérald Galliot

2, rue de la Chapelle

Consultation sur rendez-vous 02.37.32.30.16

En cas d'urgence : appelez le 15.

Infirmières : Mme Aline Debrock - Mme Agnès Fauconnier,

6, rue de la Gare.

Au cabinet de 8 h 30 à 9 h et de 18 h 30 à 19 h. 02.37.22.24.57

Le reste de la journée à domicile.

Pharmacie : M. et Mme Morel.

Place du 21 Octobre, du lundi au vendredi : 9h-12 h 30/14h-20 h.

Le samedi : 9 h 30-12 h 30/14 h-19 h 30 02.37.22.20.06

En dehors des horaires d'ouverture ou en cas d'urgence 02.37.88.33.33.

Masseur-Kinésithérapeutes :

Mme Lydie Taverne

6 avenue de la gare. tél : 02.37.21.43.63 et port : 06.70.38.83.47

Consultations tous les jours du lundi au samedi et visite à domicile.

Mme Dziura-Rochet

2, rue du Village. tél : 02.37.22.32.31

Consultations tous les jours sur Rendez-vous

MOULIN DE LAMBOURAY

Info



MOULIN DE LAMBOURAY

Le Moulin de Lambouray, restauré entre 1998 et 2000 par M. Hans Daxter a dans un premier temps été converti en galerie d'art. Après un période de faible activité, il a été vendu à la commune pour un montant de 520 000 euros (hors frais et taxes).

Lors du conseil municipal du 8 juin 2011, Christian Paul-Loubière souligne que cette acquisition, financée par un emprunt, doit être assumée par des recettes commerciales et **non par les impôts des Joviens**. Les locations, d'ordre privé ou professionnel, permettront d'honorer les annuités de cet emprunt et les charges de fonctionnement.

Afin de rentabiliser la salle du Moulin, il sera mis en place une large communication sur le site de la commune avec des liens vers des sites spécialisés.

Le projet de règlement intérieur, soumis à délibération communale, régit l'utilisation des lieux. L'article 5 prévoit que le traiteur devra être agréé par le maire ou son représentant, au regard de sa qualité professionnelle. Il est disponible en mairie et précise entre autres que les photos de mariage ne sont autorisées que dans le cadre stricte d'une location.

Le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité, le règlement intérieur et les tarifs de location présentés par le Maire (voir document ci-dessous).

Less Joviens bénéficient d'une réduction de 20% par rapport aux tarifs appliqués aux extérieurs, et que les associations joviennes pourront utiliser la salle gratuitement une fois par an en période creuse, les locations payantes restant prioritaires.

Un bilan sera établi après un an d'utilisation. Le 9 août, la sous-commission départementale de sécurité, s'est réunie et a donné un avis positif à la présence du public pour différentes manifestations. Elle a toutefois limité le nombre de personnes admises sur le site à 221, soit 171 pour le RdC et 50 pour la mezzanine. Elle a par ailleurs demandé qu'un certain nombre de travaux soient réalisés et a donné des informations complémentaires quant à la sécurité du lieu. Le moulin est dorénavant référencé sur le site ABCsalles, nous avons rapidement enregistré nos premières réservations.

TARIFS DE LOCATION MOULIN DE LAMBOURAY

Événements professionnels :

Journée (colloques, séminaires..) : 1 200 euros

Soirée (comité d'entreprise,...) : 1 000 euros

Week-end : 2 500 euros

Événements privés : baptêmes, communions, mariages, cérémonies familiales...

	Joviens	Extérieurs
Soirée	800 euros	1 000 euros
Journée en semaine	1 000 euros	1 000 euros
Journée samedi ou dimanche	1 200 euros	1 400 euros
Week End Voir horaires	1 750 euros	2 200 euros

Événements culturels : expositions ponctuelles, représentations théâtrales, concerts...

Tarif journalier :

Joviens 1 000 euros, extérieurs 1 200 euros

Horaires :

Journée à partir de 7 h jusqu'à 20 h

Soirée à partir de 16 h jusqu'à 23 h

Week-end du samedi à partir de 7 h jusqu'au dimanche 23 h

Caution : 2 500 euros par chèque

Info

INFOS AGGLO

Transport à la demande



De nombreuses personnes âgées le réclamaient de longtemps. Le transport à la demande est enfin là. Ce service a été mis en place dans le cadre de Chartres Métropole. Le principe est simple, vous réservez votre déplacement au plus tard la veille avant midi, un minibus viendra vous chercher et vous déposera aux lieux situés ci-dessus.

Les tarifs appliqués sont les suivants :

De Jouy vers l'agglomération Chartraine (cf. lieux de la carte ci-dessus)

Prix unitaire 4.05 euros, carnet de 10 tickets 34.40 euros

De Jouy vers Gasville **Prix unitaire 2.70 euros, carnet de 10 tickets 23.60 euros**

De Jouy vers Nogent-le-Phaye **Prix unitaire 3.25 euros, carnet de 10 tickets 28 euros**

Ce service fonctionne dans notre commune les lundis et les jeudis.

Ordures ménagères et déchets verts

Notre appartenance à la grande agglo a entraîné de très légères modifications en ce qui concerne la collecte des ordures ménagère et la disposition des conteneurs d'apport volontaire. Ceux que nous possédions ont été repris par le SIRMATCOM depuis le 1^{er} août. La collecte s'effectue maintenant en bennes fermées. Ces dernières ont une contenance de 13 m³ et sont munies de trappes. Pour la période du 1^{er} août au 31 décembre, les points de collectes seront les suivants :

- Arsenal (site existant)
- Nouvel emplacement secteur de la Dalonne (en remplacement du point de collecte rue des Terres-Molles)

Le conteneur à végétaux à l'étang de la Digue sera temporairement supprimé. Un conteneur à verres vient en supplément sur le nouveau site de la Dalonne.

Tous les conteneurs d'apport volontaire (verres et papiers) seront remplacés par des conteneurs neufs au cours du mois de septembre.

Enfin, la collecte des bennes à végétaux est programmée à raison de deux fois par semaine jusqu'à fin septembre, et d'une fois par semaine de septembre à décembre. La fréquence de vidage est ainsi adaptée à nos besoins. Nous communiquerons en fin d'année les prévisions pour la période suivante.



Concernant **la collecte des ordures ménagères** en porte-à-porte, elle reste le JEUDI, mais s'effectue entre 13h et 20 h. Les déchets sont à présenter en sacs ou en bacs le jour de collecte avant 13h.

Quant aux emballages ménagers et papier, la collecte se fera en porte-à-porte le JEUDI toutes les 2 semaines (15-28 juillet, 11-25 août, 8-22 septembre, 6-20 octobre, 4-17 novembre, 1^{er}-15-29 décembre), entre 13h et 20 h. Vous continuez à utiliser votre bac roulant pour trier vos déchets.

En cas de jour férié, les collectes du jour ainsi que celles qui suivent le jour férié sont toutes décalées d'une journée (ex : jour férié le jeudi, la collecte du jeudi est reportée au vendredi et celle du vendredi au samedi).

Les demandes pour la collecte des encombrants sont à effectuer auprès du numéro vert-Infos déchets : 08 00 22 20 36.

Pour les déchetteries : vous pouvez continuer à utiliser celles du SITREVA. La plus proche de notre commune étant celle d'Harleville.



Civisme

Rappelons que l'entretien des trottoirs est une obligation à laquelle nous sommes tous soumis. Il appartient à chaque habitant d'assurer le nettoyage de son caniveau. Cela ne relève pas du travail des employés communaux.

De son côté la commune procède au passage d'une ballayese une fois par an.

Point de vue que les habitants du quartier de la Dalonne ne souhaitent plus voir...on les comprend

Info

EN BREF



Octobre 2010 : Le repas des anciens, un moment toujours empreint de tendresse



Salle des fêtes décembre 2010 : A partir de films amateurs de la première moitié du XX^e siècle, collectés dans le cadre de l'opération " la mémoire des images d'Eure et Loir " le pianiste François Cornu a conçu un subtil collage de musiques françaises



Janvier 2011 : Comme l'an dernier, afin de lutter contre les algues de fond qui prolifèrent sur notre étang, nous avons déversé 60 kg de carpes Chinoises ou Amours blancs qui se nourrissent de ce type d'herbe. Aujourd'hui force est de constater que le résultat n'est pas à la hauteur de nos espérances. Un faucardage a été réalisé pendant l'été



Janvier 2011 : Discours, remise des prix; médaille du travail, diplôme lié à la formation premier secours, et petits fours lors de la cérémonie des vœux du Maire.



Janvier 2011 : Un spectacle haut en couleurs pour ces 8 ados qui ont tenu en alerte près de 120 spectateurs. Ils ont su surprendre par leur interprétation étonnante et inattendue

EN BREF

Info



Avril 2011 : Décollage réussi lors des 3 représentations, pour la troupe des adultes qui a interprété "Quand le chef d'escadrille convole" de Paul Cote. Cette hélicomédie en deux loopings a ravi près de 580 spectateurs que la section variété Théâtre tient à remercier quant à leur présence et leur fidélité



8 Mai 2011 : Recueillement et pédagogie...



Comme chaque année, le concours des dessins de supérette Proxi fait beaucoup d'émules, 19 enfants ont participé.
Les lauréats :
1^{er} Grégor Delaunay,
2^{ème} William Kolhl,
3^{ème} Margaux Daniel,
4^{ème} Ninon Roumlhac.
Les deux premiers participeront au concours régional pour gagner une console de jeux



Deux jeunes Joviens ont défilé sur les Champs-Élysées lors de la traditionnelle cérémonie du 14 juillet.

Gaétan DUPARC, 21 ans, militaire qui revenait d'Afghanistan et Willy Hubert, sous-officier de gendarmerie ont représenté, dans un contexte où l'heure était à l'émotion, leurs drapeaux mais aussi notre commune.

Nous sommes évidemment fiers que deux Joviens défilent en même temps sur la plus belle avenue du monde. Un grand merci à eux



C'est toujours avec joie que nous accueillons un nouvel artisanat sur la commune. Virginie Jeudy, bien connue comme animatrice, vient de créer une boutique où vous trouverez bijoux artisanaux composés de perles en : verre, porcelaine, pierre semi-précieuse, nacre, lampwork, argent tibétain, turquoises, verre de Murano. Ouvert les mercredis et samedis de 10h00 à 17h00 et sur rendez-vous au 0678642922



Publié sous le titre *L'amour du petit pays ou l'itinéraire d'un instituteur dans l'entre-deux-guerres* dans les pages du bulletin n°105 de la société d'Archéologie d'Eure et Loir un très beau texte, rend hommage aux instituteurs de l'entre-deux-guerre en général et à Aimé Allouis en particulier. Nous remercions son auteur, Mme Josette UEBERSCHLAG, Chercheur au CIMEOS-Université de Bourgogne, de nous permettre d'en reproduire de larges extraits.

TOUR À TOUR archiviste, documentaliste, historien, entrepreneur de fouilles, Aimé Allouis (1898-1973) consacra son temps libre à retrouver le passé enfoui de sa Beauce natale. Comme maître d'école, il partagea ses recherches avec ses élèves avant de devenir chroniqueur de la région du Puiset où il exerça. Aujourd'hui, son itinéraire singulier, nimbé d'un amour du « petit pays », reste pour nous emblématique de la difficulté des instituteurs de l'époque à concilier « l'éducation républicaine » avec une respiration plus intérieure, emprunte de ruralisme.

Né à la Ferté-Villeneuve le 16 avril 1898, Aimé Allouis a hérité des qualités du paysan beauceron : amour du travail bien fait, persévérance, discrétion souriante, indifférence aux honneurs. Peu soucieux de se faire valoir, il publia cependant le résultat de ses découvertes dans la revue *Beauce et Perche* éditée par les normaliens de Chartres. Ses

travaux très différents les uns des autres vont de l'archéologie à l'ethnographie populaire. Par exemple, secondé par l'archiviste départemental Maurice Jusselin, il dégagna une chapelle du XII^e siècle remplie de terre. À partir de fragments de poteries repérés sur le sol, il découvrit l'intersection de deux voies romaines près d'Allaines. Ses enquêtes menées auprès des fermiers le conduisirent à redécouvrir les anciennes mesures de capacité ou d'arpentage, etc. Comme lui, nombre d'instituteurs de l'entre-deux-guerres ont ressenti le désir de « se retrouver dans leur *petit pays* par défiance envers *la grande patrie* ». Une envie sans remords de cultiver l'amour de la « petite », merveilleux rempart contre la barbarie. Au nom de l'unité nationale, n'avaient-ils pas été appelés à la levée en masse par une France qui exigeait d'eux le sacrifice suprême ? Comment l'oublier. Ainsi, durant la période de l'entre-deux-guerres, deux mots *pays* et *patrie* vont à eux seuls résumer le paradoxe « d'une éducation républicaine » telle que l'avait pensée Jules Ferry.

L'éducation républicaine et les petites patries

Ce repli sur « les pays » succéda à la vague d'unification du « local » sur le « national » qui s'était manifesté par l'exclusivité portée à la langue notamment...]Toute une littérature a dénoncé depuis ce déracinement des hommes par une *formation en série* et un *enseignement abstrait*. [...]Comme ses compagnons d'infortune entrés dans l'Histoire de la France « en servant de chair à canons », Aimé Allouis est ressorti de cette épreuve, meurtri à jamais. Son cas illustre douloureusement les inconséquences d'une politique nationaliste, belliciste et revancharde. En effet, « déclaré apte pour le service armé » en avril 1917, il reçut son baptême du feu à dix-neuf ans. *Bon* pour l'armée, mais *inapte physiquement* à être instituteur ! Quelques mois plus tôt, renvoyé *définitivement* dans sa famille, il a été déchu de ses droits normaliens pour raison de santé (bronchite chronique). Défendant un poste avancé de combat face aux balles ennemies le 13 juin 1918, il protégea le repli de son bataillon. Cet acte de bravoure lui valut d'être décoré de la Croix de guerre assortie de l'étoile de bronze ! Pourtant après guerre, il dut se débrouiller seul par correspondance, pour continuer ses études afin d'accéder à l'emploi qu'il convoitait et pour lequel il avait une véritable vocation. Ainsi, lorsqu'il intégra l'Éducation nationale par la « petite porte », il se trouva pénalisé de plusieurs années d'ancienneté barrées d'un trait par l'administration !

Fils d'un ouvrier maçon, ayant toujours vécu à la campagne, il avait fait le choix de l'enseignement primaire et de la ruralité. « Primaire » et « rural », il voulait le rester envers et contre tout. Il a condensé cette manière d'être, discrète et souriante, en valeurs éthiques qu'il a voulu transmettre à ses enfants. [...]

Instituteur et historien social

Après guerre, les inspecteurs de l'Éducation nationale qui avaient en charge cette arrogante entreprise d'uniformisation ont dû eux aussi, assouplir leur dogme. Ils ont encouragé les instituteurs à ne pas rester ignorants des réalités locales. [...] A la même période, *L'École des Annales* recensait les vestiges d'une époque en train de disparaître à vitesse vertigineuse devant les assauts de la modernité. La collecte était promise à la grande œuvre de *L'Encyclopédie Française (EF)* dont l'objet était de condenser en vingt volumes un inventaire méthodique et critique d'une culture des terroirs en passe d'être perdue. Œuvre de mémoire collective, cette *Encyclopédie* souhaitait répondre à une mission *d'éducation républicaine* (elle aussi) dans laquelle l'histoire sociale trouverait enfin sa place. Un renversement de sens s'opérait...

Au milieu des années trente, le concept d'éducation républicaine se trouve reformulé, remodelé sur d'autres bases par les historiens [...] Ainsi l'on ne passera plus sous silence des faits sociaux majeurs, comme l'organisation du suffrage universel, l'établissement d'une école laïque pour tous, ainsi que les restructurations de l'agriculture et de l'industrie rendues possibles grâce aux avancées de la science. De tels problèmes intéressent les historiens, les géographes, les sociologues, les spécialistes de l'ethnographie populaire, du folklore et de la technologie dans la mesure où cette dernière dépend encore largement de l'artisanat [...].

Pédagogie de l'Éducation nouvelle

Quand en 1929 Aimé Allouis commence à appliquer les techniques pédagogiques de Célestin Freinet, la collection *bibliothèque de Travail*, petits livrets documentaires à mettre entre les mains des enfants, n'existe pas encore. Aimé Allouis va constituer de toutes pièces pour ses élèves une documentation sous forme de fiches ou de petits dossiers. Il découpe et colle sur du carton, articles de presse, images d'origines diverses et collationne des brochures trouvées ici ou là. Il sait aussi que les méthodes actives privilégient l'observation directe, chaque fois que cela est possible. Les apprentissages seront utilement complétés par la constitution d'un musée scolaire. Au fil des années, celui d'Aimé Allouis comptera des centaines de spécimens qui iront d'une très belle collection de papillons — identifiés méthodiquement et classés en ayant recours à des ouvrages spécialisés — jusqu'à des pièces de monnaie, des objets anciens et des outils inutilisés qu'il a récupérés. Tous, élèves et maître, contribuent à enrichir ce musée jour après jour. Le fils du menuisier apporte les échantillons de différents bois, le fils de l'épicier fournit des grains de riz, de café, certaines épices. Les promenades scolaires sont elles aussi l'occasion d'une récolte de plantes, de minéraux, de matières, de fossiles, ainsi que de petits squelettes d'animaux—

« Un musée scolaire est une collection d'objets, certains naturels, d'autres fabriqués, destinés à donner aux enfants des idées nettes, exactes, sur tout ce qui les entoure » Pour Freinet, il ne doit pas être « une salle où l'on expose aux yeux des enfants des objets plus ou moins extraordinaires en les priant de ne pas y toucher. Un musée scolaire, c'est un petit laboratoire, c'est l'endroit où, après la classe, on range les matériaux que les enfants ont manipulés et les appareils qu'ils ont fait fonctionner ». Il répond véritablement à un besoin, dès lors que les activités des enfants visent l'établissement de relations plus profondes entre l'école et la vie du monde. Un demi-siècle avant la création de l'*Exploratorium* de San Francisco de Franck Oppenheimer (1970), le mouvement international d'Éducation Nouvelle lancé par un Suisse, Adolphe Perrière, s'est attaché à ce que l'enfant puisse intégrer des connaissances par ses actions sur les objets. Le maître vis-à-vis des élèves se positionne alors dans une approche davantage culturelle que de délivrance d'un message. Il suscite chez eux un « désir de savoir(s) ». Ensemble, ils se questionnent, enquêtent, fouillent éventuellement le passé. Dans ce domaine, Aimé Allouis a excellé.

Au-delà d'une pratique éducative fondée sur une approche directe des choses, essentiellement moins livresque, pourquoi les maîtres de l'entre-deux-guerres ont-ils été si nombreux à cultiver cette passion muséographique ? D'où leur venait cet intérêt si singulier pour les collections, sinon d'une *sacralisation* des objets ? Dans une pénurie renouvelée, ne désiraient-ils pas prolonger les réalisations des aînés plutôt que d'amasser envers eux ? N'y avait-il pas aussi un besoin d'*exemplifier* la mémoire de ces hommes ordinaires ? Comme une fierté d'être dans la lignée d'un peuple laborieux et combien ingénieux.

De l'agriculture

L'ambiguïté du dessein de l'école républicaine réside dans un retour à la terre remis au goût du jour par les gouvernants qui ne désarment pas pour autant quant à une France *unie* en ordre de marche. La doctrine ruraliste de Jules Ferry se trouve sauvegardée en même temps que l'unité de la nation. En un pays resté très largement rural, il importe maintenant d'orienter les jeunes vers des occupations terriennes plutôt que de les voir s'entasser sans emploi dans les centres urbains. Enrayer l'exode rural devient une priorité nationale aussi capitale que la francisation des provinces de l'hexagone. Il en va de la bonne santé de l'économie du pays tout entier. Que l'attention des normaliens d'alors soit le plus souvent dirigée vers les traditions de leur région et les activités rurales, quoi de plus naturel dans la mesure où ils doivent une fois à leur poste, apporter aux paysans les moyens d'améliorer leurs conditions de vie, mais surtout les « attacher » à leur terre au sens propre comme au sens figuré.

Dans ce contexte, la revue normalienne *Beauce et Perche*, représente un épiphénomène qui contribue, lui aussi, à valoriser le patrimoine provincial.

Aussi le ministère de l'Éducation nationale, en gardant une arrière-pensée « patriotique » (il campe sur ses positions antérieures), demande-t-il aux instituteurs de former des paysans éclairés. Les maîtres d'origine rurale pour la plupart exercent dans le département où ils sont nés. Ce ne sont pas des déracinés. Ils comprennent les besoins des hommes et ont été préparés à cette nouvelle tâche. À l'École normale, ils ont reçu une formation sanctionnée par un brevet pour mettre en place de nouvelles techniques agricoles de manière à accroître les revenus de la terre. L'étendue de leur mission leur semble naturelle, aussi « le bon instituteur ne se renferme pas dans sa classe, il l'ouvre le soir à des cours post-scolaires agricoles. Ces cours — se déroulant majoritairement de novembre à mars — ne se limitent pas à une partie théorique. Ils sont l'objet d'expérimentations mises en pratique dans un champ de démonstration. Quant aux enfants de la communale, ils apprennent à chérir leur sol natal en découvrant les pratiques culturelles dans le jardin scolaire attendant au jardin du maître. « Savoir cultiver son jardin afin de rendre sensible à tous la noblesse et le profit de la terre représente un des grands principes enseignés à l'École normale. Aimé Allouis l'aura cultivé doublement avec deux passions : le jardinage et l'amour de sa « petite patrie ». Sans doute, est-il décédé comme il l'aurait souhaité le 20 octobre 1973. À midi, ayant fait le tour de son jardin par un beau soleil d'automne et admiré les dernières rosées le long du mur de sa maison, il est terrassé par une congestion cérébrale.

Aimé Allouis, ce travailleur acharné, est sorti de l'anonymat en 2004, un demi-siècle après qu'il eût cessé ses fonctions d'instituteur. À cette date, la municipalité de Jouy (dernier poste qu'il occupa) décide de donner son nom à l'école communale en reconnaissance du travail accompli. À cette commémoration peu ordinaire se sont associés avec plaisir des représentants de l'inspection académique et d'anciens élèves qui n'avaient rien oublié. Ils sont accourus de très loin pour honorer sa mémoire et à travers lui, tous les instituteurs ruraux qui ont fait de la France ce qu'elle est aujourd'hui.

Cet article est un fragment d'un livre à paraître : **Josette UEBERSCHLAG, Architectes du mouvement Freinet, des instituteurs d'Eure-et-Loir, 1927-1947**

Culture

HISTOIRE LOCALE

LES LENOIR DE JOUY 250 ANS DE NOTRE HISTOIRE

« Armoirie d'argent au chevron d'azur, sur la cime d'une fleur-de-lis du champ, de trois têtes de maures de sable, posées 2 et 1 ». (Dans sa représentation complète)

De souche ancienne qui se noie dans la nuit des temps, six générations de LENOIR se sont succédées sur les terres de Jouy. Seigneurs sous l'Ancien Régime... un LENOIR sera maire de Jouy après la Révolution française !

Le plus ancien personnage cité dans les archives au début du XVI^e est Pierre LENOIR. Marié à Marie TROUILLARD, il est seigneur de Maulou !... sur les terres de Jouy, les seigneurs étaient alors de la famille De CHARTRES.

Ce sera **Thomas LENOIR** qui par son mariage le 12 Janvier 1655 avec **Anne de CHARTRES**, fille de Daniel de Chartres & d'Anne Le MAIRE, apportera la terre de Jouy à la Famille LENOIR.

Thomas LENOIR et Anne de CHARTRES eurent cinq enfants dont des jumeaux, Thomas et Pierre. Trois enfants moururent en bas âge : Louis 3 ans le 17 septembre 1660, Pierre 2 ans et Gervais 7 ans seront inhumés le 23 Novembre 1661, sous le chœur en l'église de Jouy dans le même cercueil. Anne, leur mère, décédera 4 ans plus tard le 14 avril 1665, elle sera inhumée dans le même lieu. Sa cérémonie religieuse et l'ensevelissement sous le chœur de l'église se déroula 49 jours après « la Catastrophe de l'Hiver 1665 ». Comme le relate un article des documents des archives départementales d'Eure et Loir :

« Le mardi 24 de febvrier 1665, les eaux sont entrées dans l'église de céans de deux pieds et demy* de haut par un débordement qu'a ruiné la moitié de la vallée et qui a fait tort au presbitere de 400 livres » (hauteur* 0.81 mètre)

Pour la génération suivante, Le titre de seigneur de Jouy sera tout d'abord sur les épaules de Louis LENOIR le fils aîné. Mais décédé en bas-âge, c'est son frère Thomas qui succédera à Thomas le Père.

Fin du XVII^e siècle et au XVIII^e siècle, les LENOIR sont par le jeu des alliances de puissants propriétaires. Ainsi pour Pierre Auguste, chevalier, par son mariage à Marguerite BOYS devient seigneur de Jouy, des Moulins neufs et St Prest (en partie) et de Soupplainville.

Michel Pierre Auguste (II), quatrième du patronyme épousera Anne Marie de SIENNES Le CARLIER. Seigneur de Jouy et des Moulins neufs, il connaîtra la Révolution et les années de la terreur.

Il en sera de même de sa famille dont son fils et successeur Armand Pierre, qui avait 4 ans au décès de son père et sera le seul héritier.

Sont parvenus jusqu'à nous, le Journal des biens «Fonds et rentes du Mineur LENOIR de JOUY». Dans les biens immobiliers : Le Château de Jouy, Les Moulins de Lambouray, de la Bussière, de Chardon, une maison carrefour de Jouy, une maison chemin de St-Piat, une maison à Chartres, des terres labourables, prairies et jardins.

Armand Pierre (2) marié à Constance De VAUGNY devint maire de la commune de Jouy.

Laurence LENOIR (de JOUY) sera la dernière descente du patronyme, mariée au Comte de Bouthuillier Chavigny à Paris en 1849, ils auront trois enfants. Louise Marie Constance lui succédera, mariée à Gustave Louis Des Courtils, elle deviendra « La comtesse de MERLEMONT ». Cette forte personnalité que les Joviens nés au début du siècle dernier ont bien connue !

Nombreuses sont les propriétés joviennes qui ont dans leurs origines, les terres morcelées de cette succession de l'entre deux guerres. Aujourd'hui le Square du cœur du village, don de la famille, porte le nom de SQUARE LENOIR.

⁽¹⁾ « Le 25^{ème} jour de juillet (1773), ont été bénies deux cloches de ce lieu, la grosse, qui a eu pour parrain Messire Michel Pierre Auguste LENOIR chevalier et la marraine Dame Madeleine Anne BOUVARD femme François LAMBERT Seigneur des Moulins neufs Rozay, a été nommée « Madeleine Michelle Julitte »

⁽²⁾ « L'an 1785, le dimanche 7 juillet, baptême d'une cloche. Le parrain Armand Pierre Auguste LENOIR, fils de Michel Pierre Auguste »

Sources : Compilation de Mr Henri Bourgeois de Jouy, Archives Départementales de l'Eure et Loir, livre de Mr Lucien Merlet, livre de Mr de Mianville, extraits de Mrs Roger Vaultier et Jacques David. M. Dominique Henri (descendant)

Jean Paul Bourdilliau, pour le Musée de Jouy

Retrouvez- les arbres généalogiques de cette aticle sur notre site www.jouy28.com rubrique : Musée